

## **COMPTE RENDU**

### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 11 AVRIL 2022**

### **SEANCE DE 18H00**

Monsieur Guillaume DESRUES, indique que le compte rendu du dernier Conseil communautaire tenant le débat d'orientation budgétaire n'avait pas été transmis et devait être approuvé en première instance.

Le Président, informe du départ de la directrice générale des services et que cette dernière devait réaliser ce compte rendu et ne l'avait pas transmis.

Monsieur Gérard VERNAY, interpelle l'assemblée sur les compétences et fonctionnement de la CCHT.

Il indique l'urgence de définir un nouveau mode de Gouvernance articulé autour de cinq principes :

- Donner à la CCHT une vraie feuille de route
- Structurer l'exécutif dans un objectif de transversalité
- Améliorer la démocratie interne
- S'ouvrir vers les communes membres
- Structurer les services communautaires

Monsieur Serge REVIAL, fait savoir son désaccord.

Néanmoins, un constat général d'une période troublée, les membres communautaires s'accordent de se mettre sur des lignes directrices saines et de repartir sur des bonnes bases avec l'arrivée prochaine du nouveau DGS au sein de la structure.

Le Président, informe que le recrutement du nouveau DGS est lancé, en souhaitant une intégration au plus tard début septembre 2022.

Le Président indique qu'il y a lieu de procéder de nouveau au vote du DOB des principales orientations du budget 2022 pour le budget principal et les budgets annexes Abattoir, Maison Funéraire et Transports scolaires, eu égard à la date du précédent Conseil Communautaire du 13 décembre 2021.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **PREND ACTE** que les conseillers communautaires disposent d'une communication suffisante concernant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 ;
- **PREND ACTE** des informations contenues dans le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget principal et des budgets annexes Abattoir, Maison Funéraire, Transports.

Le Président indique qu'il y a lieu de procéder de nouveau au vote du DOB de la Régie « Tourisme Haute-Tarentaise », eu égard à la date du précédent Conseil Communautaire du 13 décembre 2021.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** que les conseillers communautaires disposent d'une communication suffisante concernant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 de la Régie « Tourisme Haute-Tarentaise Vanoise » ;
- **PREND ACTE** des informations contenues dans le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget de la Régie « Tourisme Haute-Tarentaise Vanoise ».

Fin de séance 18H15.

**Yannick AMET**

Président

